



Le Jura Libre n° 2869 du jeudi 12 décembre 2013

Editorial

Laurent Girardin

L'arrogance

Du côté des probernois les plus exaltés, les quelques semaines qui ont suivi le scrutin du 24 novembre 2013 ont été marquées du sceau de l'arrogance.

On aurait pu attendre de ces inconditionnels valets de Berne qu'ils aient le triomphe modeste. Le résultat de la votation n'était somme toute que le refus attendu d'une majorité du Jura-Sud d'accepter l'offre de partage du canton du Jura.

Les fanatiques probernois ont préféré exploiter leur « victoire » pour piétiner, avec mépris, l'idéal d'autonomie d'une minorité des votants qui souhaitait connaître les contours d'une nouvelle entité romande.

Telle une armée de doryphores, les laquais de Leurs Excellences se sont rués sur tout ce qui rappelle l'unité du Jura historique qui s'étend de Boncourt à La Neuveville.

Forts de leur esprit passéiste et réactionnaire, ils ont tour à tour demandé de biffer la notion de Peuple jurassien, souhaité « éradiquer le réflexe interjurassien » ou encore voulu empêcher la ville de Moutier d'aller au bout d'un processus démocratique qu'ils ont eux-mêmes utilisé en 1975 pour charcuter le Jura, utilisant sans vergogne l'argent sale des caisses noires cantonales bernoises.

Ce comportement de mufler a atteint son apogée à travers la prise de position intolérante du Conseil du Jura berné (CJB) et à travers la réaction de députés probernois surexcités, assouvissant leur plaisir niais en déposant le drapeau du colonisateur bernois sur le pupitre des députés autonomistes.

On veut rabaisser la minorité, la faire taire et l'assimiler.

Une attitude aux relents inquisiteurs s'est également ressentie au sein d'institutions telles que l'hôpital de Moutier (qui est aussi fréquenté et financé par les autonomistes de Moutier et par des patients en provenance du canton du Jura) où l'on pouvait lire, au lendemain du vote, sur les panneaux de certaines unités, des messages tels que : « Merci à ceux qui ont dit non et tant pis pour les autres. » Voilà comment on dénie toute liberté d'opinion, à l'instar des régimes les plus totalitaires.

Dans un tel contexte, quelle sera la réaction des autorités jurassiennes qui se sont montrées dignes et respectueuses tout au long du processus initié par la déclaration d'intention du 20 février 2012 ? Quelle sera la réaction du peuple jurassien qui a tendu une main fraternelle au Jura-Sud au soir du 24 novembre 2013 ? On peut résolument craindre le pire pour les collaborations interjurassiennes futures.

Pendant ce temps, légitimés par la majorité de oui de 55,4% obtenue en ville de Moutier, les conseillers de ville des partis autonomistes de la cité prévôtoise ont signé lundi dernier une motion enjoignant l'exécutif à déposer une requête auprès du gouvernement bernois pour organiser un vote communaliste et à engager des négociations avec le canton du Jura. L'hiver pourrait être chaud.